



PROJET N°259 - CONSTRUIRE UNE USINE REGIONALE DE BIO LARVICIDES EN CÔTE D'IVOIRE - PND 2026

Autorités contractantes	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur
Secteur	Santé, Services Sociaux, Sports
Sous secteur	Santé
Identifiant projet	601SAN202612
Caractéristiques Générales	
Contexte historique	La Banque mondiale estime que le paludisme coûte environ 1,3% du PIB aux pays en développement, tandis que l'Afrique subsaharienne concentre à elle seule 90% des cas mondiaux. Selon l'OMS, les actions menées depuis 2000 par les Gouvernements et leurs partenaires ont permis d'éviter des millions de décès, notamment chez les enfants. Cependant, l'un des principaux défis dans la lutte contre cette maladie réside dans le fait que les principales unités de production des intrants antipaludiques restent implantées en dehors du continent. Face à cette situation, la CEDEAO a initié un Programme régional d'élimination du paludisme, appuyé par un protocole tripartite avec Cuba et le Venezuela. PROBLEME A RESOUDRE La production des principaux intrants de lutte contre le paludisme reste majoritairement localisée hors du continent



Intérêt du projet	- Eradiquer le paludisme dans l'espace ouest - africain à l'horizon 2030 - Renforcer le contrôle vectoriel du paludisme par l'utilisation des bio larvicides dans l'espace CEDEAO - Rendre efficace la réponse néo-natale face au paludisme - Réduire les coûts de traitement du paludisme dans notre pays contribuant ainsi, à la réduction du taux de mortalité des populations vulnérables - Produire à terme, d'autres produits ayant une grande valeur commerciale tels que les biofertilisants, les vaccins, les raticides biologiques liquides.
Coût estimé	15 500 000 000 CFA
Informations spécifiques à la structuration en PPP	
Statut du projet	
État d'avancement	Nouveaux projets